



# J'offre une messe !

Quand on aime quelqu'un,  
on souhaite lui offrir ce qu'il y a de mieux !  
Pour les croyants,  
la messe est le plus grand trésor.  
Vous pouvez demander à un prêtre  
de porter, auprès du Seigneur,  
vos intentions au cours de la messe (lues en  
début de messe et/ou pendant la prière  
eucharistique) :

➤ **Pour dire merci** : pour un événement de votre vie ou qui vous touche, pour une réconciliation, une grâce obtenue, un anniversaire, un baptême, un mariage, une naissance, un anniversaire, la réussite d'un projet... Si vous préférez la discrétion, vous pouvez indiquer simplement la mention : "pour une intention particulière"

➤ **Pour un sujet qui vous tient à cœur** : pour la paix dans le monde, l'évangélisation, les vocations, les pouvoirs publics, les malades, les prisonniers, les réfugiés, tous ceux qui souffrent

➤ **Pour vos proches** : pour demander à Dieu d'aider vos proches (parents, enfants, amis, voisins, maladie, difficulté de couple, ou pour vous-même ...). Si vous préférez la discrétion, vous pouvez indiquer simplement la mention : "pour une intention particulière".

➤ **Pour vos défunts** : c'est un acte de foi en la résurrection. Vous demandez à Dieu de les accueillir auprès de Lui dans sa lumière. Vous les accompagnez dans leur passage vers le Père. C'est pour vous et vos proches une façon de conserver bien vivante leur mémoire et de rester unis à eux.



# Comment faire ?

➔ **Vous rendre à la permanence dans votre clocher** pour qu'un·e bénévole vous aide à remplir le formulaire : <https://arras.catholique.fr/page-16155.html>

➔ **Envoyer ou déposer votre intention** dans la boîte aux lettres du presbytère de Lestrem, 290 place du 11 novembre. Merci d'écrire bien lisiblement l'énoncé, par exemple : "messe pour la famille Dupont (défunts)" ou "pour Pierre Durand (qui va être opéré)" ainsi que la date souhaitée. Pour vous aider, un formulaire est disponible sur notre site internet sur la page citée ci-dessus.

➔ **A noter :** Il est possible de faire célébrer une neuvaine (la même intention de messe chaque jour pendant 9 jours) ou même un trentain (30 jours) par un prêtre qui célèbre la messe tous les jours, ou de façon régulière lorsqu'une messe est dite dans une église qui vous est chère.

A vous de choisir !

# Combien ça coûte ?

La célébration de la messe est un acte gratuit...  
qui n'a pas de prix !



Cependant lorsque l'on confie une intention, il est de tradition de faire une offrande pour contribuer à la vie matérielle des prêtres qui ne vivent que de dons.

Cette offrande est actuellement fixée par la conférence des évêques de France à 18 €.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter :  
Par téléphone : le samedi matin de 10h à 12h au 03 21 26 17 42  
Par email : [paroissestefamillebaspays@gmail.com](mailto:paroissestefamillebaspays@gmail.com)  
Via Facebook : [paroisse.sainte.famille](https://www.facebook.com/paroisse.sainte.famille)